

Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>

Une tragédie pour Saint-Basile, la commune perd son maire. Olivier Duhoo est décédé accidentellement dans la journée du mardi 2 février chez lui. Olivier nous a quittés avec son sourire et son humour, il nous manquera beaucoup. Nos pensées vont à Pascaline son épouse et ses deux enfants Emile et Philémon. Toute l'équipe municipale, l'ensemble des élus, Marie Costecalde, secrétaire de mairie, Fabrice Guizout et Alain Michel, les employés communaux, sont sous le choc. Olivier était disponible, prêt à s'investir, empathique, à l'écoute de chacun. Très impliqué dans les projets communaux ou intercommunaux, il était le moteur d'une équipe enthousiaste. Nous assurons la population de la poursuite des projets portés par Olivier avec son état d'esprit constructif, dévoué aux seuls intérêts de la commune et de ses habitants.

Un registre de condoléances est à votre disposition à la mairie.



Vaccination : Après une relative euphorie suite aux annonces sur le début des vaccinations et l'ouverture à Lamastre d'un centre dédié, les élus de Saint-Basile proposent, à travers le CCAS communal, d'aider les personnes âgées à prendre leur rendez-vous auprès des plateformes informatiques. Les personnes concernées de plus de 75 ans sont recensées. Un courrier personnalisé est envisagé pour inviter les volontaires à contacter la mairie. Le 26 janvier 2021, la fiche d'information préfectorale N°65 met un terme provisoire à cet élan :

« Il n'est plus possible, jusqu'à nouvel ordre, de prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

Il est recommandé d'attendre mi-février la réouverture des sites d'inscription en ligne (doctolib, maiia). À compter du 1er février, une centrale d'appels (avec numéro unique), mise en place grâce au Département de l'Ardèche, sera fonctionnelle. Informations à venir. »

Malgré cela, le CCAS se propose de recueillir en mairie les souhaits des personnes de plus de 75 ans concernées.



Economie d'énergie : L'isolation des combles de la mairie, bureaux et salle des fêtes, a été réalisée par l'entreprise C2E Concept représentée par M. Leyral. La projection de flocons de cellulose sur une épaisseur de 32 cm va permettre une économie de chauffage substantielle, et ce pour une facture de 60 euros. L'opération sera étendue aux logements sociaux municipaux qui sont éligibles à ce mode d'isolation.



Fuite à Saint-Basile : Les relevés du compteur de production du château d'eau montrent la présence d'une fuite sur le réseau de Saint-Basile. Après une recherche sur le terrain, elle est localisée dans le village. Une recherche acoustique nous a permis d'espérer une localisation plus précise et faciliter l'intervention. Compte tenu du débit actuel des sources, la réparation a été reportée au bénéfice d'autres travaux. Le lundi 1^{er} février, deux interventions sont engagées : retrouver la vanne de coupure du village située à proximité de la réserve incendie mais dont la tête de vanne a disparu, réparer la fuite localisée à proximité du local des associations. Après ouverture d'une douzaine de mètres de tranchée, il s'avère que la fuite n'est pas sur la canalisation principale, malgré les émergences d'eau sur ce secteur. La tranchée est rebouchée et goudronnée.



Néanmoins une fuite au niveau du regard du local associatif est réparée. La recherche de la fuite principale continue.



Elagage : Durant la semaine du 25 au 29 janvier, une équipe composée d'élus accompagnant les employés communaux, a élagué, avec une nacelle, les voies communales sur près de 10 km. Ainsi les routes de la Pièce, de Valgelas, de l'Aubertière et du Bosc ont été dégagées des branches basses ou surplombant la chaussée, assurant ainsi la protection des lignes téléphoniques et évitant les coupures. Cela permet aussi, en cas d'intempéries, de faciliter la libre circulation du chasse-neige qui accroche souvent les branches rabattues par la neige. Un meilleur ensoleillement de la chaussée facilitera la fonte de la neige et du verglas. La chute de branches mortes sera également évitée. Félicitations à toute l'équipe !

Travaux Enedis à Cluac : Il s'agit d'alimenter la nouvelle exploitation agricole située sur la commune de St Julien Labrousse, en limite de St Basile, à 300 m (environ) après le cimetière de CLUAC.

A partir de la ligne HTA existante située en face de l'accès du chemin de Javon, il sera installé un transfo qui est actuellement en tête du poteau béton. Le transfo sera mis au pied du poteau, installé sur le talus (bord de la RD 283), ensuite les câbles HT seront enfouis tout le long du caniveau/talus jusqu'à l'église de Cluac, la tranchée passera derrière l'église pour traverser la RD 21 et rejoindre le cimetière de Cluac à l'angle de la parcelle n°493 de Mme Bellerre ...

A partir du transfo HT/BT une ligne aérienne BT sera installée jusqu'aux parcelles 248/249 sur une longueur de 300 mètres environ avec des poteaux bois.

Le SDE 07 va coordonner les diverses autorisations (à la DDT, aux Mairies, aux propriétaires, à ENEDIS...). Le chantier devrait débuter début mars 2021 pour une mise en service en mars/avril.

Impacts pour les résidents de Saint-Basile pendant la durée des travaux :

- Des feux de circulation alternée sur la RD 283 de l'intersection de Javon jusqu'au cimetière de Cluac,
- Des coupures d'électricité sont à envisager, mais en principe le SDE07 installera un groupe électrogène.